



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BO

Bulletin officiel
de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse
et des Sports

**n° 20
2024**

Bulletin officiel n° 20 du 16 mai 2024

La version accessible du Bulletin officiel est disponible via le lien suivant : <https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo20>

Sommaire

Organisation générale

Formation professionnelle

Auditeurs Éduform habilités par la commission nationale de labellisation du 18 avril 2024

→ [Liste du 24-04-2024](#) - NOR : MENE2411762K

Personnels

Tableau d'avancement

Inscription au tableau d'avancement et promotion à la hors classe du corps des inspecteurs de la jeunesse et des sports au titre de l'année 2024

→ [Arrêté du 26-04-2024](#) - NOR : MEND2412029A

Tableau d'avancement

Inscription au tableau d'avancement et promotion à la classe exceptionnelle du corps des inspecteurs de la jeunesse et des sports au titre de l'année 2024

→ [Arrêté du 26-04-2024](#) - NOR : MEND2412036A

Tableau d'avancement

Inscription au tableau d'avancement et promotion à l'échelon spécial de la classe exceptionnelle du corps des inspecteurs de la jeunesse et des sports au titre de

l'année 2024

→ [Arrêté du 26-04-2024](#) - NOR : MEND2412037A

Mouvement du personnel

Nomination

Médiateur académique

→ [Arrêté du 24-04-2024](#) - NOR : MENB2411908A

Organisation générale

Formation professionnelle

Auditeurs Éduform habilités par la commission nationale de labellisation du 18 avril 2024

NOR : MENE2411762K

→ Liste du 24-4-2024

MENJ - Dgesco A2-2

Conformément aux articles 1 et 3 de l'arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux conditions d'attribution et de retrait du label Éduform, la commission nationale de labellisation Éduform du 18 avril 2024 a arrêté les listes des nouveaux auditeurs de 1er et 2e niveaux dont les noms suivent :

— Auditeurs 1er niveau

Académie	Civilité	Nom	Prénom
Guyane	Madame	Allemele	Marleen
Guyane	Monsieur	Benedittini	Franck
Guyane	Monsieur	Boudelal	Fouad
Guyane	Madame	Da Silva	Sandra
Guyane	Madame	Felix	Gaëlle
Guyane	Madame	Fligeat	Nathalie
Guyane	Madame	Gonzil	Cheryl
Guyane	Monsieur	Guillemot	Yves
Guyane	Madame	Horth	Layla
Guyane	Madame	Josile	Amanda
Guyane	Madame	Pasteur	Laëtitia
Guyane	Monsieur	Rama	Christophe
Guyane	Madame	Robert	Franciane
Guyane	Monsieur	Yufon	Mama

— Auditrices 2e niveau

Académie	Civilité	Nom	Prénom
Créteil	Madame	Clou	Alexandra

Académie	Civilité	Nom	Prénom
Créteil	Madame	Suarez	Florence
Guadeloupe	Madame	Flavier	Corinne

Fait à Paris le 24 avril 2024,

Pour la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation,
La cheffe du service de l'instruction publique et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général,
Rachel-Marie Pradeilles-Duval

Tableau d'avancement

Inscription au tableau d'avancement et promotion à la hors classe du corps des inspecteurs de la jeunesse et des sports au titre de l'année 2024

NOR : MEND2412029A

→ Arrêté du 26-4-2024

MENJ - MSJOP - DE SE 1-2

Vu Code général de la fonction publique ; décret n° 2004-697 du 12-7-2004 modifié

Article 1 – Les inspecteurs de la jeunesse et des sports figurant en annexe du présent arrêté sont, au titre de l'année 2024, inscrits au tableau d'avancement à la hors classe et promus à ce grade aux dates indiquées.

Article 2 – Le directeur de l'encadrement est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Fait le 26 avril 2024,

Pour la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
Pour la ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, et par délégation,
Le directeur de l'encadrement, secrétaire général adjoint,
Raphaël Muller

Annexe

Rang de classement	Civilité	Prénom	Nom	Région	Date de promotion
1	Mme	Marion	Ostrowetsky	Île-de-France	01/01/2024
2	M.	Fabien	Basset	Auvergne-Rhône-Alpes	01/01/2024
3	M.	Sébastien	Borges	Grand Est	01/01/2024
4	M.	Guillaume	Stoecklin	Occitanie	01/01/2024
5	Mme	Isabelle	Martin	Île-de-France	01/01/2024
6	M.	Jean-Nicolas	Birck	Grand Est	01/01/2024
7	M.	Nicolas	Peretti	Provence-Alpes-Côte d'Azur	01/01/2024
8	Mme	Évelyne	Isselé	Grand Est	01/01/2024

Part des femmes dans le vivier des promouvables : 36 %

Part des hommes dans le vivier des promouvables : 64 %

Part des femmes parmi les promus : 38 %

Part des hommes parmi les promus : 62 %

Tableau d'avancement

Inscription au tableau d'avancement et promotion à la classe exceptionnelle du corps des inspecteurs de la jeunesse et des sports au titre de l'année 2024

NOR : MEND2412036A

→ Arrêté du 26-4-2024

MENJ - MSJOP - DE SE 1-2

Vu Code général de la fonction publique ; décret n° 2004-697 du 12-7-2004 modifié

Article 1 – Les inspecteurs de la jeunesse et des sports hors classe figurant en annexe du présent arrêté sont, au titre de l'année 2024, inscrits au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle et promus à ce grade aux dates indiquées.

Article 2 – Le directeur de l'encadrement est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Fait le 26 avril 2024,

Pour la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
Pour la ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, et par délégation,
Le directeur de l'encadrement, secrétaire général adjoint,
Raphaël Muller

Annexe

Rang de classement	Civilité	Prénom	Nom	Région	Date de promotion
1	M.	Meidhi	Vermeulen	Bourgogne-Franche-Comté	01/01/2024
2	Mme	Estelle	Leprêtre	Nouvelle-Aquitaine	01/01/2024
3	M.	Patrice	Fourel	Bretagne	01/01/2024
4	M.	Pierre	Mabrut	Auvergne-Rhône-Alpes	01/01/2024
5	Mme	Mathilde	Gouget	Île-de-France	01/11/2024

Part des femmes dans le vivier des promouvables : 35 %

Part des hommes dans le vivier des promouvables : 65 %

Part des femmes parmi les promus : 40 %

Part des hommes parmi les promus : 60 %

Tableau d'avancement

Inscription au tableau d'avancement et promotion à l'échelon spécial de la classe exceptionnelle du corps des inspecteurs de la jeunesse et des sports au titre de l'année 2024

NOR : MEND2412037A

→ Arrêté du 26-4-2024

MENJ - MSJOP - DE SE 1-2

Vu Code général de la fonction publique ; décret n° 2004-697 du 12-7-2004 modifié

Article 1 – Les inspecteurs de la jeunesse et des sports de classe exceptionnelle figurant en annexe du présent arrêté sont, au titre de l'année 2024, inscrits au tableau d'avancement à l'échelon spécial et promus à cet échelon aux dates indiquées.

Article 2 – Le directeur de l'encadrement est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Fait le 26 avril 2024,

Pour la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
Pour la ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, et par délégation,
Le directeur de l'encadrement, secrétaire général adjoint,
Raphaël Muller

Annexe

Rang de classement	Civilité	Prénom	Nom	Région	Date de promotion
1	M.	Damien	Kleinmann	Grand Est	01/01/2024
2	M.	Michel	Godard	Île-de-France	01/01/2024

Part des femmes dans le vivier des promouvables : 23 %
Part des hommes dans le vivier des promouvables : 77 %
Part des femmes parmi les promus : 0 %
Part des hommes parmi les promus : 100 %

Nomination

Médiateur académique

NOR : MENB2411908A

→ Arrêté du 24-4-2024

MENJ - MESR - Médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Vu Code de l'éducation, notamment articles L. 23-10-1 et D. 222-40 ; décret n° 2014-133 du 17-2-2014 ; arrêté du 30-10-2023 ; arrêté du 5-12-2023

Article 1 – À compter du 1er mai 2024, Pierre Roques est nommé médiateur académique de l'académie de Toulouse.

Article 2 – La médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur est chargée de l'application du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 24 avril 2024,

Pour la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et par délégation,
La médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur,
Catherine Becchetti-Bizot